

Informations de base	
2008/2531(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'importance des mesures destinées à renforcer la coopération scientifique internationale avec l'Afrique Subject 3.50.20 Coopération et accords scientifiques et technologiques 6.30 Coopération au développement	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
20/02/2008	Débat en plénière		Résumé
21/02/2008	Décision du Parlement	T6-0067/2008	Résumé
21/02/2008	Résultat du vote au parlement		
21/02/2008	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2008/2531(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0078/2008	20/02/2008	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0067/2008	21/02/2008	Résumé

Résolution sur l'importance des mesures destinées à renforcer la coopération scientifique internationale avec l'Afrique

Suite au débat qui a eu lieu le 20 février 2008, le Parlement européen a adopté une résolution commune sur les mesures à prendre pour renforcer la coopération scientifique internationale avec l'Afrique

Se félicitant du fait que les décideurs africains accordent de plus en plus d'importance aux sciences et technologies, ainsi qu'à l'innovation au service du développement, les députés ont souligné la nécessité de renforcer la participation des scientifiques africains aux travaux de recherche et de développement (R&D). L'objectif est de développer les connaissances en Afrique, notamment dans des secteurs essentiels de **l'alimentation**, de la **santé** et de **l'énergie**.

Les députés reconnaissent l'intérêt du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), du plan d'action consolidé en matière de sciences et technologies et des programmes de sciences et technologies de l'Union africaine et demandent que la mise en œuvre de ces instruments soit améliorée. Ils rappellent que le 7^{ème} programme cadre de recherche de l'UE accorde une place particulière aux maladies négligées et, par conséquent, qu'un effort particulier doit être consenti en faveur de la recherche sur le **VIH/sida** dans les pays d'Afrique.

Les députés demandent aux États membres d'encourager la coopération scientifique et technologique avec l'Afrique afin d'assurer rapidement un développement général de la connaissance et des technologies dans les pays africains eux-mêmes. Le progrès scientifique contribue en effet au développement économique et social du continent et s'inscrit dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Les députés demandent que l'Union place le **changement climatique** en tête des projets de coopération scientifique et technologique avec l'Afrique, en exploitant prioritairement l'énorme potentiel de l'Afrique en matière **d'énergies renouvelables**, en particulier l'énergie solaire. Ils demandent également aux États membres d'encourager les transferts de connaissances et de technologies entre l'Union et l'Afrique et que les projets de recherche et développement s'insèrent dans un nouveau cadre cohérent.

Enfin, les députés invitent l'Union européenne et ses États membres à renforcer la cohérence entre la politique internationale de l'Union en matière de sciences et de technologies et les besoins fondamentaux des pays africains.